

RAPPORT CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2017

Objet : Cession de places de spectacles moyennant des actions de communication en faveur de l'Espace Culturel L'Atrium

Rapporteur : Marie-Odile BUSSON

L'enjeu de cette cession de places est d'étendre le rayonnement de l'Espace Culturel L'Atrium et de proposer à un autre public de le découvrir. Notre programmation est en effet de grande qualité, et il est important que les spectacles offerts puissent bénéficier d'une large publicité. La Ville reste naturellement maîtresse du nombre de places accordées ainsi que des spectacles proposés pour de telles actions de communication.

Lors de sa séance du 14 décembre 2016, le Conseil municipal a approuvé la cession de places de spectacles (hors spectacles étoilés) au bénéfice de Covoiturage du Grand Lyon par l'Espace culturel L'Atrium moyennant des actions de communication.

Il est proposé de renouveler cet accord avec Covoiturage du Grand Lyon et de l'étendre aux médias selon les dispositions suivantes :

- **Covoiturage du Grand Lyon** : 20 places maximum offertes par opération de communication, estimées à 360€ chacune, dans la limite de deux opérations dans la saison.
- **Médias** (radios, journaux...) pour des jeux qu'ils organisent, dans le cadre de partenariats publicitaires : 20 places maximum offertes par opération de communication, estimées à 360€ chacune, dans la limite de deux opérations dans la saison.

En ce sens, et après avis favorable à l'unanimité des membres de la Commission Animation réunie le 15 juin 2017, il est demandé au Conseil municipal d'approuver la cession de places de spectacles (hors spectacles étoilés) moyennant des actions de communication au bénéfice de l'Espace Culturel L'Atrium comme suit :

- **20 places par opération médiatique, pour deux opérations par saison culturelle, d'une valeur d'environ 720 € au profit de Covoiturage du Grand Lyon ;**
- **40 places maximum par saison culturelle, d'une valeur d'environ 720 €, au profit de médias pour des jeux.**

RAPPORT
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2017

Objet : Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'opération « Balises » pour la programmation culturelle 2017/2020

Rapporteur : Marie-Odile BUSSON

Dans le cadre de la saison culturelle 2017/2018, l'Espace Culturel L'Atrium souhaite renouveler sa participation à l'opération « Balises » subventionnée par la Métropole de Lyon. Ce dispositif présente l'avantage d'une large communication par voies d'affichage, de site internet, d'encarts publicitaires, de bus qui circulent dans l'agglomération (présents à Tassin La Demi-Lune ponctuellement), et bien d'autres supports de communication qui véhiculent une image dynamique et culturelle de la Ville.

L'Espace Culturel L'Atrium souhaite développer la fréquentation de ses spectacles à de nouveaux publics désireux de découvrir des lieux culturels. Il entend valoriser auprès de ces publics certains spectacles soigneusement sélectionnés, hors spectacles étoilés.

L'opération « Balises » consiste en la mise en valeur de l'activité théâtrale dans l'agglomération lyonnaise. Cette opération, qui fédère la presque totalité des scènes de théâtre de l'agglomération, donne un aperçu de la diversité et de la richesse des propositions tout au long de la saison. Chaque mois sont mis en avant une dizaine de spectacles proposés par 43 salles de la Métropole, pour lesquels une place achetée donne lieu à une place offerte dans la limite des places disponibles. Cette offre n'est valable que sur le spectacle sélectionné par la salle concernée dans le cadre de sa saison culturelle.

L'Espace Culturel L'Atrium souhaite adhérer à l'opération « Balises » et entend limiter à dix places le nombre de places offertes par spectacle inscrit dans l'opération, soit vingt places offertes dans une saison culturelle.

Les intérêts de l'adhésion à l'opération « Balises » pour l'Espace Culturel L'Atrium sont les suivants :

- L'ouverture à de nouveaux publics ;
- L'augmentation des recettes de billetterie ;
- Le rayonnement de l'Espace Culturel L'Atrium à l'échelle de l'agglomération.

En ce sens, et après avis favorable à l'unanimité des membres de la Commission Animation réunie le 15 juin 2017, il est demandé au Conseil municipal d'approuver le renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'opération « Balises » pour 2017/2020.